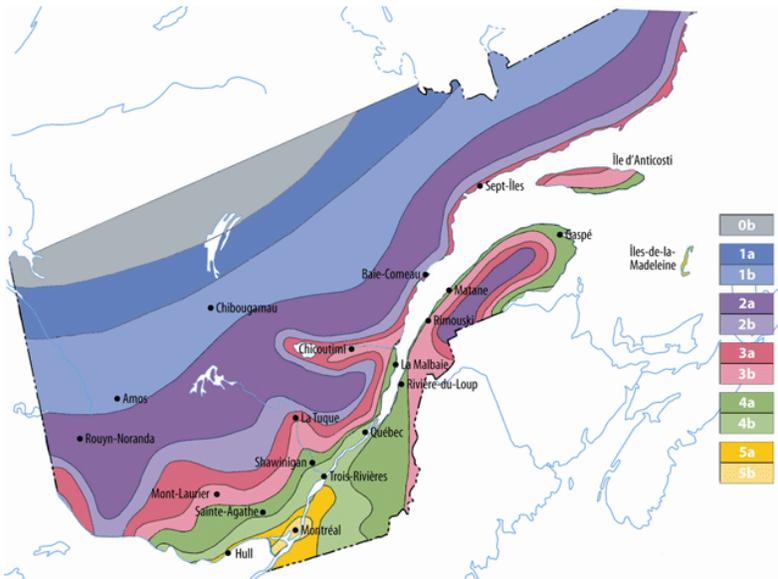




Les zones de rusticité en horticulture au Québec

Comment s'y retrouver ?

Par définition, une zone de rusticité est une zone géographique dans laquelle une catégorie spécifique de plantes est capable de vivre, c'est-à-dire de supporter les températures minimales hivernales de cette zone.



Au Québec, les zones varient énormément vu l'étendue du territoire. En effet, on passe de la zone 0 au nord à la zone 5b sur l'île de Montréal. Plus le chiffre est élevé, plus les conditions climatiques sont douces. De plus, la lettre "a" représente une zone plus froide que la lettre "b". Par exemple, la zone 5b est plus chaude que la zone 5a.

Source <http://www.pepiniereancestrale.com/zones-de-rusticite>

On peut aussi mentionner qu'à l'intérieur de ces zones de rusticité, il peut y avoir la présence de microclimats, ce qui est le cas entre autres du Jardin Scullion, qui bénéficie de la présence d'un boisé naturel en plus des nombreux brise-vent sur le site. Même si notre jardin est situé en zone 3, nous pouvons cultiver des végétaux de zone 4 et même de zone 5, considérant que le site est protégé des forts vents par la présence des arbres. Ces brise-vent, mis en terre il y a 30 ans, favorisent également l'accumulation de neige au sol, ce qui protège les plantes vivaces, les arbustes et les conifères rampants.

Cette formule s'applique également pour votre propriété! L'équation est donc assez simple : plus vous plantez, plus vous augmentez le taux de survie pour l'ensemble du jardin.

Bon jardinage !

Brian Scullion
Directeur général
[Jardin Scullion](http://www.jardinscullion.com)